



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES VERBAL

COMITE EXECUTIF

CNPMEM, Paris
Mercredi 1er mars 2017
14h00 – 17h00

1. Accueil et présentations

Le président, Emiel Brouckaert, a accueilli les membres et les participants à la réunion. La liste complète des participants figure en annexe à ce procès verbal. Des excuses pour leur absence ont été reçues de la part de Marc Ghiglia et John Crudden.

L'ordre du jour¹ a été adopté tel qu'il avait été rédigé. Les points d'action suivants de la dernière réunion à Dublin (15 septembre 2016) ont été effectués :

1. Le secrétariat a compilé les contributions des groupes de travail sur la proposition de la CE relative aux mesures techniques ;
2. Les membres ont envoyé au secrétariat des commentaires détaillés sur la proposition de la CE relative aux mesures techniques ;
3. Le secrétariat a compilé une liste d'exemples de situations limitantes en préparation à la prochaine réunion du groupe de travail horizontal sur l'obligation de débarquement (GTHOD), afin de débattre de la manière de traiter les questions qui entourent la compatibilité des articles 15 et 16 de la PCP et l'article 39 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE), qui a été publiée dans l'avis en janvier 2017 ([lien](#));
4. L'organisation Irish Islands Marine Resource Organisation (IIMRO) et le secrétariat ont préparé une proposition décrivant l'échelle et les règles générales de compensation des pêcheurs représentant la pêche artisanale aux réunions de CC. Le secrétariat a élaboré la proposition en vue de l'incorporer aux règles de procédure suite à la consultation avec les secrétariats des autres CC (point 5a de l'ordre du jour) ;
5. Le secrétariat a résumé les informations pour la réunion Ciem-Cc-Observateurs (MIACO) et l'a présenté au comité exécutif pour décision à titre de mandat pour la contribution du CC à la réunion Ciem-Cc-Observateurs (MIACO) (point 3 de l'ordre du jour).

¹ Tous les documents pertinents à la réunion peuvent être consultés sur le site web du CC EOS : [lien](#)

2. Coopération avec le groupe des états membres des EOS

- Procédures de consultation
 - Obligation de débarquement

Le président a expliqué que le groupe de rédaction d'avis sur l'obligation de débarquement s'est réuni en janvier, comme décidé lors de la dernière réunion à Dublin et que l'avis sur la recommandation commune (RC) pour 2018 a été approuvé par le comité exécutif avant d'être transmis au groupe EM en janvier. L'avis a été bien reçu par le groupe états membres (EM), et il a été demandé au CC de développer sa contribution avant que la RC soit finalisée en mai.

Le groupe de travail horizontal sur l'obligation de débarquement (GTHOD) avait suggéré que l'accent d'autres avis porte sur la mise en œuvre complète de l'OD en 2019, plutôt qu'une proposition provisoire pour la RC pour 2018. Le groupe a recommandé qu'une réunion du groupe de rédaction d'avis sur l'obligation de débarquement devrait avoir lieu en vue de planifier l'échelle des problèmes et de réévaluer la boîte à outils en référence à la mise en œuvre complète de l'OD en 2019. La date et le lieu proposés pour le groupe de rédaction d'avis sur l'obligation de débarquement sont le 13 avril à Dun Laoghaire.

Le comité exécutif a approuvé la proposition du GTHOD.

ACTION : Le secrétariat va organiser un groupe de rédaction d'avis sur l'obligation de débarquement le 13 avril 2017, dans les locaux du BIM à Dun Laoghaire.

- Article 11

En tant qu'état membre (EM) ayant pris l'initiative, le RU a envoyé au CC EOS une consultation informelle sur les mesures de gestion des 12 Zones marines protégées (ZMP) dans les eaux britanniques, en préparation au sous-groupe EM sur l'article 11. Le CC EOS a été informé par la présidence belge du groupe EM que le prochain sous-groupe Article 11 se réunirait probablement au début du mois de mai pour débattre des derniers plans britanniques sur les ZMP.

Le secrétariat a envoyé les RC provisoires à l'assemblée générale en février pour commentaire. Le JNCC a présenté les propositions de ZMP le 28 février et les groupes de travail concernés ont ajouté une autre contribution à ce qui avait déjà été reçu.

Le secrétariat a proposé de combiner tous les commentaires reçus et d'envoyer au comité exécutif une réponse provisoire à la consultation informelle dans les trois langues de travail du CC avant le 10 mars. Le secrétariat a également proposé que la date limite pour que le comité exécutif soumette ses commentaires sur la réponse à la consultation informelle soit fixée au 24 mars à la clôture des activités.

Le comité exécutif a approuvé les propositions du secrétariat.

ACTION: Le secrétariat va fournir une réponse provisoire à la consultation britannique informelle dans les trois langues de travail du CC avant le 10 mars, avec une date limite pour les

commentaires du comité exécutif fixée au 24 mars afin de finaliser les documents avant la fin du mois de mars.

- Représentation du CC aux réunions et ateliers

La réunion a été informée de la procédure de représentation standard aux réunions et ateliers. En ce qui concerne les réunions sur l'OD, le président et le vice-président participent au titre de représentants du CC, s'ils ne peuvent pas participer, des remplaçants sont identifiés et approuvés par le président. Le contenu des documents approuvés par le comité exécutif permettent à tous les représentants de CC de contribuer.

En ce qui concerne les réunions sur l'Article 11, Jim Portus et Alex Kinninmonth ont été désignés comme représentants du CC. Une seule réunion (avril 2016) a eu lieu à ce jour, au cours de laquelle Liane Veitch a représenté le CC.

Le comité exécutif a convenu qu'il n'y aurait pas de changement eu égard à la représentation du CC à ces réunions.

Sean O'Donoghue a demandé des clarifications eu égard à la procédure de sélection des représentants du CC pour participer aux réunions du CIEM. Le secrétariat a informé la réunion que les invitations à ces réunions sont envoyées à l'Assemblée générale et que la représentation est organisée en fonction de la disponibilité des membres. M. O'Donoghue a souligné l'importance de ces réunions aux membres du CC et a encouragé la participation active du CC aux groupes de rédaction d'avis du CIEM pour la mer Celtique en juin et la langoustine en octobre, ainsi que dans les groupes de benchmark.

Le président a approuvé cette intervention et proposé que les dates pertinentes des réunions pertinentes du CIEM soient distribuées au comité exécutif avec les coordonnées des représentants désignés, afin que le comité exécutif puisse nommer des représentants. Les membres du CC ont été invités à contacter le secrétariat s'ils ont connaissance de réunions auxquelles ils jugent qu'il est important de participer, et ont été informés que le CC serait en mesure de financer la participation aux réunions pertinentes approuvées par le comité exécutif. LE CIEM a indiqué être également très intéressé par la participation des parties prenantes à ces réunions. Le secrétariat pourrait également participer une fois qu'un mandat à ces fins aura été reçu de la part du comité exécutif.

ACTION: Le secrétariat invite les membres du CC à identifier les réunions pertinentes du CIEM auxquelles ils souhaitent participer au nom du CC et à transmettre ces nominations au comité exécutif à des fins de décision.

3. Procès-verbaux des réunions

- Réunion Inter-CC (Bruxelles, 5 décembre 2016)

Emiel Brouckaert, Liane Veitch, Conor Nolan et Barbara Schoute ont assisté à la réunion entre la commission européenne et les conseils consultatifs. Mme Schoute a rapporté que deux nouveaux CC : pour les marchés et pour l'aquaculture ont été mis en place. La CE a informé la réunion qu'un CC a

rencontré des problèmes avec la catégorisation des organisations nouvellement membre, ce qui a eu un effet sur la représentation des groupes d'intérêt (pêcheries/OIG) au sein de leur comité exécutif. La CE a présenté une proposition visant à faciliter la procédure décisionnelle qui si elle est approuvée par les états membres, nécessiterait un amendement à l'acte délégué.

Le représentant de la Commission présent au comité exécutif n'avait pas de mise à jour sur la situation de cette proposition.

La CE a noté que des directives sur la mise en œuvre des compensations pour les pêcheurs représentant la pêche artisanale sont nécessaires afin de faciliter une approche harmonisée entre les CC. La CE a fourni une recommandation, qui sera également débattue au point 5.a.

Eu égard au développement des CC et à la mise en œuvre de la régionalisation, la CE a noté que tous les CC n'ont pas de bons contacts avec leur(s) groupe(s) EM pertinent(s). Les CC « non-régionaux » comme le CC Pel et le CC LD ont des difficultés en matière de procédure de consultation, alors que le CC EOS a une expérience positive avec le groupe EM EOS.

- Réunion entre les CC et le CIEM (Réunion Ciem-Cc-Observateurs (MIACO), Copenhague, 19 et 20 Janvier)

Emiel Brouckaert, Jenny Grossman (ClientEarth, qui remplaçait Liane Veitch) et Conor Nolan ont assisté aux réunions avec Le CIEM.

- Le CIEM et les CC

M. Nolan a fait le rapport sur la réunion entre le CIEM et les CC, qui avait été particulièrement demandée par le CC EOS avec le soutien du CC PEL. Bien que cette réunion ait été présidée par le CIEM, il a été convenu dès le départ que les futures réunions seraient co-organisées par les CC et le CIEM (le CC mer Baltique va coordonner les contributions pour la prochaine réunion en janvier 2018). Le CIEM a demandé que les CC avertissent le CIEM s'ils souhaitent avoir des pré-réunions régionales entre les parties prenantes et les groupes d'experts du CIEM. Le CIEM a indiqué qu'il a décidé de n'accorder l'accès aux dossiers 'sharepoint' des réunions qu'aux participants aux réunions afin de faciliter une communication interne ouverte et franche et de sécuriser la distribution d'informations sensibles. Les secrétariats de CC ont été invités à contacter le secrétariat du CIEM pour s'assurer que les informations contextuelles sur les réunions soient mises à la disposition des CC, et le CIEM a convenu de rechercher des options permettant d'améliorer le flux d'informations pertinentes aux CC.

L'amélioration de la communication entre le CIEM et les parties prenantes a été abordée et il a été conclu que bien que la présentation des avis du CIEM ait été bien reçue, il n'est pas simple d'échanger des informations et de poser les questions des parties prenantes directement aux scientifiques. Le CIEM a informé les CC que des problèmes de ressources empêchent le développement du régime consultatif actuel, bien que des changements dans le plan de travail soient envisageables avec l'accord de la CE et la modification du protocole d'entente entre le CIEM et les CC.

- Réunion Ciem-Cc-Observateurs (MIACO)

Cette réunion a été importante et a inclus des pays tiers (par ex. : Norvège) et des observateurs, elle a été dominée par des présentations et mises à jour, avec peu d'interaction et de conclusions. Lotte Worsøe

Clausen a été présentée comme nouvelle responsable du soutien consultatif du secrétariat du CIEM. Le CC EOS a fait référence à la procédure de réaction rapide qu'il a proposée en 2016 et a informé la réunion qu'elle n'a pas encore été mise en place par les CC mais qu'elle reste en considération. En réponse à une demande du CC EOS au CIEM visant à développer des moyens d'incorporer des séries de données chronologiques courtes (sur 3 ans au lieu de 5, par exemple), Le CIEM a indiqué que les séries chronologiques doivent être d'une durée minimum de 5 ans. Les participants à la réunion ont exprimé leurs préoccupations eu égard à la lenteur du traitement et de l'analyse des données par le CIEM et au fait qu'aucun groupe du CIEM n'examine la qualité des études.

La procédure d'assurance qualité des avis du CIEM a reçu une grande attention, en particulier en raison des erreurs qui ont eu lieu dans l'avis en 2016. Il a été demandé au CIEM d'avertir directement les parties prenantes lorsque l'avis sera mis à jour, et il a été suggéré que le CIEM élabore un système de révision externe et ajoute une option « Vérifier les mises à jour » et « Télécharger plusieurs fichiers » sur la page web de ses avis.

Le CIEM a été informé que les parties prenantes jugent la participation efficace à la procédure de benchmark difficile. La communication et l'engagement pourraient être améliorés par le développement d'un code de conduite relatif aux contributions à la procédure du CIEM.

Le CIEM a informé la réunion qu'il a produit des vues d'ensemble de l'écosystème (actualisation en 2018) et des pêcheries (publié en mai). Ces vues d'ensemble doivent être révisées tous les 3 à 4 ans, et une contribution des parties prenantes serait appréciée. Le CIEM élabore également une règle d'avis basée sur le RMD pour les stocks dont les données sont limitées et se concentre sur la limande en mer du Nord, à la demande de la CE.

Pour réduire la charge de travail, le CIEM envisage la possibilité de réduire la fréquence des avis avec ses clients. Cela pourrait permettre de consacrer davantage de temps à l'analyse de la qualité des données. Les CC seront consultés à ce sujet en 2017.

Sean O'Donoghue a félicité les efforts du secrétariat du CIEM visant à organiser et diriger une réunion séparée entre les CC et le CIEM mais a exprimé de sérieuses préoccupations eu égard aux problèmes que les avis du CIEM ont rencontré en 2016 eu égard à la qualité des données et aux erreurs dans les évaluations du CIEM. Pour que le CIEM produise des avis impartiaux et fiables, un plan en 3 points a été suggéré :

- 1) Le CIEM devrait faire appel à des experts externes pour évaluer la qualité et le contrôle des données ;
- 2) Un système HACCP (système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques) devrait être mis en place par le CIEM ;
- 3) Le CIEM doit rechercher une certification ISO pour la qualité et le contrôle des données, qui devrait résulter de cette procédure.

M. O'Donoghue a proposé que les CC poursuivent ce plan pour éviter que l'erreur humaine n'influence les futurs avis du CIEM.

Barrie Deas a confirmé que la réunion CIEM-CC-Observateurs (MIACO) est une réunion importante mais s'inquiète du fait que l'équilibre au sein de la réunion s'oriente davantage vers des questions de procédure que de contenu. Il a avancé que des discussions plus approfondies entre les parties prenantes

et les scientifiques sont nécessaires pour encourager un meilleur dialogue. Il a souligné l'importance des vues d'ensemble de l'écosystème et des pêcheries qui sont développées par le CIEM.

Le président a approuvé le procès-verbal de cette réunion et proposé que le comité exécutif instruisse le secrétariat de poursuivre ces points pendant toute l'année. La réunion a approuvé cette proposition.

ACTION: Le secrétariat va demeurer en contact avec le CIEM pour contrôler le développement et la mise en œuvre du plan de contrôle des données et d'assurance de la qualité par le CIEM.

ACTION: Le CC va préparer des points de réunion pour la prochaine réunion CIEM-CC-Observateurs (MIACO, janvier 2018).

- Réunion sur les mesures techniques de conservation (MTC) avec le PE PECH (Bruxelles, 25 janvier)

Purificación Fernandez et Liane Veitch ont assisté à la réunion des représentants des membres du PE, CE et CC, organisée par M. Mato, rapporteur au comité PE PECH. Le procès-verbal de la réunion sera envoyé à l'assemblée générale par email, dès que possible. Mme Veitch a donné une présentation basée sur les points soulevés par les membres du CC EOS, indiquant qu'il ne s'agissait pas de l'opinion formelle du CC.

Mme Fernandez a rapporté que M. Mato estimait que cette réunion avait été très utile, et avait démontré les points communs et les différences entre les parties prenantes. Les contributions des consultations précédentes sont clairement illustrées dans la proposition, en particulier le besoin de simplification et d'une meilleure régionalisation. Le PE prévoit de prendre le temps d'étudier soigneusement cette proposition, en particulier les annexes.

Barrie Deas a indiqué s'inquiéter que le PE se concentre sur les Annexes. Le PE ou le Conseil ne doivent pas défaire le passage proposé à un déplacement des règles régionales détaillées aux annexes du règlement. M. O'Donoghue a exprimé son accord avec M. Deas et suggéré que le PE soit informé de ce sentiment.

Le président a proposé que le CC (Barrie Deas) prépare un texte à ce sujet devant être envoyé au PE et aux institutions concernées. Cette proposition a été approuvée par le comité exécutif.

ACTION : Barrie Deas va rédiger un courrier sur les préoccupations du CC EOS eu égard à la contribution du PE à la proposition de MTC, devant être approuvé par le comité exécutif.

- Réunion 'Our Oceans 2017' (Bruxelles, 14 février)

Marta Gonzalez (EBCD) a assisté à la réunion au nom du CC EOS à titre d'observateur. Le procès-verbal de la réunion sera envoyé à l'assemblée générale par email, dès que possible. Despina Simons (EBCD) a fait un rapport sur cette réunion, qui a été organisée par DGMARE pour préparer la contribution à la 4^{ème} conférence internationale Our Ocean (Malte, 5 et 6 octobre). Cette conférence va aborder l'influence des ZMP, la pollution, le changement climatique et DGMARE recherche la contribution des parties prenantes eu égard à l'impact de leurs initiatives, sous forme d'engagements pour les océans associés à la gouvernance. Les engagements devraient se concentrer sur les questions thématiques

telles que : la sécurité alimentaire, les changements climatiques ou les questions associées à la durabilité.

Le président a demandé aux membres du comité exécutif si un « engagement » du CC EOS devrait être élaboré. Compte-tenu de la charge de travail considérable du CC, le président a proposé de déferer la considération de cette demande à une date ultérieure et de n'entreprendre aucune action immédiate. Le comité exécutif a approuvé cette proposition.

4. Actions résultant des groupes de travail

Les points d'action suivants des réunions du groupe de discussion et du groupe de travail qui ont eu lieu le 28 février et le 1^{er} mars ont été soumis à la décision du comité exécutif :

Groupe de discussion sur le tourteau (Barbara Schoute)

- 1) Le groupe de discussion va se mettre en contact avec le CC mer du Nord sur la gestion du crabe par le biais du président du GT démersal du CC mer du Nord ;
- 2) Le CC va demander une harmonisation scientifique de la collecte des données par courrier à la CE (CIEM) ;
- 3) Le groupe de discussion rassemble une vue d'ensemble des projets d'amélioration de la pêche et des procédures d'accréditation ;
- 4) Le groupe de discussion va compiler une vue d'ensemble des mesures et effets existants.

GT 1 – Ouest de l'Ecosse (Debbie Crockard)

- 1) Les membres du groupe de travail vont proposer des nominations pour les postes de président et vice-président ;
- 2) Marine Scotland va informer le CC de la publication de leur proposition révisée de ZMP ;
- 3) La contribution du GT sur l'expérience de l'OD devra être transmise au GTHOD ;
- 4) Le CC doit actualiser les propositions de plan de gestion du CC pour le cabillaud et le merlan pour une nouvelle soumission à la CE ;
- 5) Atelier MareFrame ; les membres doivent envisager leur participation et dans ce cas informer le secrétariat de leur sujets de préférence pour l'atelier et de tout autre intérêt pour une participation plus large au projet MareFrame.

GT 2 – Mer Celtique (Barbara Schoute)

- 1) Defra va donner des réponses aux questions soulevées sur la planification de la ZPM en Manche occidentale et l'application de critères bas/élevés aux mesures ZMP. Le secrétariat va transmettre les informations reçues au GT ;
- 2) Contribution du GT sur l'expérience de l'OD à transmettre au GTHOD ;
- 3) La contribution du GT sur les ZMP britanniques à prendre en considération dans la consultation du CC.

GT 3 – Manche (Jim Portus)

- 1) La France (par l'intermédiaire de Julien Lamothe) va désigner un membre français pour le poste de président du groupe. Le secrétariat va envoyer cette nomination au GT pour décision ;
- 2) Contribution du GT sur l'expérience de l'OD à transmettre au GTHOD ;

- 3) La contribution du GT sur les ZMP britanniques à prendre en considération dans la consultation du CC.

GT 4 – Mer d’Irlande (Francis O’Donnell)

- 1) Le secrétariat va transmettre les nouvelles coordonnées de Croker Carbonate slabs une fois qu’il les aura reçue de Defra;
- 2) Contribution du GT sur l’expérience de l’OD à transmettre au GTHOD ;
- 3) Benchmark mer d’Irlande – le secrétariat va informer le GT par correspondance.

Johnny Woodlock a commenté que la réunion du WG4 a également débattu certaines mesures techniques eu égard à une zone fermée et a proposé un changement de taille de maillage. Puisqu’aucun accord n’a été obtenu sur ces questions, cela n’a pas été inclus dans la liste de points d’action. Francis O’Donnell a indiqué que ces points seraient approfondis et soumis au comité exécutif si un accord peut être obtenu au sein du groupe de travail.

Le comité exécutif a approuvé les points d’action proposés par le groupe de discussion et les groupes de travail.

5. Administration

a) Demande de compensation supplémentaire pour les pêcheurs à petite échelle

Le secrétariat (Barbara Schoute) a rappelé à la réunion le point d’action de la réunion à Dublin en septembre 2016, lors de laquelle il a été demandé à l’IIMRO et au secrétariat de préparer une proposition décrivant l’échelle et les règles générales de compensation des pêcheurs qui représentent la pêche artisanale aux réunions de CC.

Il a été demandé au secrétariat d’élaborer la proposition des règles de procédure, en coopération avec les autres secrétariats de CC.

La réunion a été informée que pour que le CC mette en œuvre les mises à jour dans l’acte délégué, il doit tenir compte de l’emphase contenue dans la législation, qui encourage la participation des pêcheurs actifs dans les pêcheries artisanales, dans la procédure de consultation des parties prenantes. L’IIMRO a envoyé une proposition au secrétariat, et à la réunion Inter-CC du 5 décembre (point 3 de l’ordre du jour) la commission européenne a fait une proposition pour la mise en œuvre harmonieuse de cet élément de l’acte délégué par tous les CC.

En foi de quoi, le secrétariat a proposé la mise à jour suivante des règles de remboursement :

- Que le précédent identifié et recommandé par la Commission pour la compensation supplémentaire des pêcheurs actifs qui représentent la pêche artisanale (c.-à-d. 1,5 x le prix de journée normal), soit mis en œuvre et appliqué aux pêcheurs artisanaux qui se qualifient, pour leur participation efficace au travail du CC EOS.

Pour s’assurer que le postulant au remboursement est un pêcheur artisanal actif, qui a du arrêter de pêcher pour assister aux réunions du CC, il a été proposé que la condition suivante soit ajoutée à toute demande :

- Une déclaration portant le cachet de l'autorité compétente du pays de pavillon, indiquant que le postulant pêchait activement au cours des deux semaines précédant la réunion, doit être fournie, dans tous les cas, pour qu'une compensation supplémentaire soit justifiée et réclamée.

Pour clarifier que toutes les autres règles de remboursement s'appliquent, il a été ajouté ce qui suit :

- Toutes les autres règles concernant le remboursement des déplacements et du séjour des membres s'appliquent aux organisations qui représentent la pêche artisanale.

Purificación Fernandez a précisé qu'elle compatit avec les représentants de la pêche artisanale et reconnaît le besoin de compensation supplémentaire quand du temps de pêche est perdu, mais se demande si le CC recevra suffisamment de financement supplémentaire à ces fins. Elle a noté que son organisation, ANASOL, ne reçoit pas de compensation complète pour les réunions plus longues du CC comme la réunion de 3 jours en juillet, et a dû utiliser ses propres fonds pour dédommager les participants. Le remboursement pour plus de 2 jours passés en réunion dépend du financement qui reste à la fin de l'exercice financier du CC, mais les 2 dernières années, aucun remboursement n'a été disponible.

Le secrétariat (Conor Nolan) a informé la réunion que ce point a posé problème au secrétariat au cours des dernières années en raison du nombre accru de réunions et des frais associés. Avec l'augmentation de budget de 50 000€, en financement de la CE pour couvrir la charge de travail supplémentaire, incluant l'obligation de débarquement, le CC sera désormais en mesure de traiter cette situation et de fournir un remboursement adéquat aux membres. Les membres ont été informés que le CC fournirait trois nuits par per diem pour la réunion d'Edimbourg en juillet, dans les cas où cela est justifié.

Barrie Deas a commenté qu'il s'agit d'une façon élégante d'améliorer l'engagement des pêcheurs à petite échelle aux procédures du CC. Il s'est interrogé sur le statut des pêcheurs à petite échelle aux réunions de CC et sur la manière d'incorporer leurs contributions. Le secrétariat (M. Nolan) a indiqué que le secrétariat s'en remettrait à l'interprétation de la CE à ce sujet. Il a été rappelé aux membres que les organisations membres du CC peuvent demander le remboursement pour un représentant aux réunions de CC, et que le statut de ce représentant reposerait sur le statut de l'organisation membre à la réunion. Chaque organisation aura l'opportunité d'amener des participants supplémentaires à la réunion à titre d'observateurs, et peut choisir lequel de ses représentants demande un remboursement.

Le secrétariat va demander des clarifications à la CE sur les cas où des pêcheurs représentant la pêche artisanale qui ne sont pas associés à une organisation membre du CC demandent une compensation.

Mike Park a suggéré que dans les cas où des pêcheurs représentant la pêche artisanale seraient pertinents à une réunion pour ajouter des connaissances et des informations, sans influencer la politique du CC, un statut d'expert soit recherché. Le secrétariat (M. Nolan) a convenu que ça serait possible.

Le comité exécutif a approuvé la proposition, et a antidaté la mise en œuvre au début de l'année de fonctionnement (c.-à-d. 1^{er} octobre 2016).

b) Gouvernance de l'entreprise CC EOS

Le président a indiqué que le conseil d'administration prévoit d'augmenter la participation des membres du CC au conseil d'administration afin de répartir les responsabilités eu égard au fonctionnement et à la gouvernance de l'entreprise (par ex. : Secrétariat, personnel, bureau, Audit etc.). Ce point d'information sera débattu en détail à la réunion de juillet.

6. Présentation sur l'identification génétique des stocks de poisson

Dr Edward (Ed) Farrell (University College Dublin) a été invité à présenter les conclusions d'un projet sur l'identification génétique des stocks de poisson pélagiques qui a été réalisée en coopération avec l'organisation Killybegs Fishermen's Organisation (KFO). M. Farrell a introduit l'utilisation de l'identification génétique pour l'amélioration des évaluations des stocks de poisson. Des développements en traitement génétique ont créé des méthodes génériques, rentables, rapides et puissantes, adaptées aux études génétiques de population à grande échelle. Ces méthodes ont été testées sur le poisson sanglier, un stock sur lequel peu d'informations étaient auparavant disponibles, et la nouvelle méthode de génotypage par séquence microsatellite s'est démontrée être plus rentable et plus rapide que les méthodes conventionnelles. Cette méthode avait également été testée sur le hareng dans l'Ouest de l'Ecosse /Irlande (zones CIEM 6.a et 7bc), où des résultats préliminaires avaient démontré que la méthode pouvait être associée aux résultats sur les marqueurs génétiques d'études précédentes pour faciliter la procédure.

La méthode pourrait être développée également pour les stocks démersaux tels que le cabillaud (les marqueurs génétiques sont disponibles, mais aucun projet n'a encore été mis en place), et les langoustines et la lotte, pour lesquelles des études sont en cours. L'optimisation de la méthode a été anticipée par l'amplification et l'automatisation de la collecte et du traitement d'échantillons. D'autres développements tels que l'échantillonnage de l'eau des viviers au lieu de poissons individuels sont envisagés. Constituer un répertoire de marqueurs génétiques pour différents stocks de poissons pourrait faire de l'edDNA et de l'identification du stock en temps réel une option à l'avenir.

Le Dr Farrell a souligné la nécessité que l'industrie de la pêche continue de soutenir ces développements scientifiques avec l'assistance d'autres organisations et instituts. Les membres de l'industrie de la pêche qui avaient des problèmes ou des questions sur l'identification des stocks ont été invités à identifier leurs besoins et à se rapprocher du groupe afin de voir si la génétique pouvait offrir une solution.

Ayant proposé l'intervenant au CC, Sean O'Donoghue s'était montré très enthousiaste de voir ce sujet présenté au CC EOS et a suggéré que les membres étudient les options permettant d'élargir la méthode à la pêche démersale. Le CC Pel a investi temps et efforts dans cette méthode et les résultats se sont avérés prometteurs. Le CC a une grande opportunité d'utiliser les progrès en matière de génétique, ce qui améliorerait l'identification et la gestion des stocks du CC EOS tels que le cabillaud et le merlan à l'Ouest de l'Ecosse. Il a été proposé que le CC détermine les stocks clés, qui bénéficieraient de ces avancées génétiques en matière d'identification de stocks, et qu'il s'engage activement dans le développement de projets pertinents avec l'aide de la CE.

ACTION: Le secrétariat va étudier comment des projets visant à améliorer la gestion des stocks clés en utilisant les progrès en matière de méthodes génétiques, peuvent être développés en vue d'un financement.

7. Points d'information

a) Progrès des groupes de discussion

i. Raies

- Avis :

John Lynch (président du groupe de discussion sur les raies (GD Raies) a informé la réunion de la situation de l'avis provisoire élaboré à la réunion du GD Raies les 16 et 17 novembre. L'avis provisoire sera envoyé au comité exécutif prochainement et contient une demande à la CE visant à chercher des évaluations scientifiques des points suivants :

- 1) Priorités pour faire face à l'OD (études de survie, relèvement etc.);
- 2) Evaluation de la disponibilité des données;
- 3) Repenser le TAC groupe (évaluer des options alternatives);
- 4) Options alternatives (Mesures techniques, gestion spatiale, etc.).

Le CC devrait pouvoir rédiger l'avis définitif pour ces stocks en fonction des résultats des évaluations scientifiques.

Une proposition relative à l'échéancier de la procédure décisionnelle sera faite à la fin de la réunion.

- Proposition de projet Horizon 2020; "Shark-TOOLS"

Le secrétariat (Sara Vandamme) a expliqué qu'il a été demandé au CC de se joindre à un consortium Horizon 2020 dans un projet sur les élastomobranches ("Shark-TOOLS") et que le comité exécutif a approuvé (par email, 14 février) que le CC se joigne à la proposition de première phase. Le projet "Shark-TOOLS" vise à traiter la plupart des évaluations réclamées dans l'avis provisoire élaboré par le GD Raies. Si la première phase de l'application est un succès, le secrétariat a demandé que le comité exécutif donne mandat pour la participation du CC à la seconde phase de la proposition d'application du projet (date limite 13 septembre 2017).

Une série de possibilités de rôles pour le CC dans le projet a été présentée, augmentant en effort du rôle de « boîte aux lettres » pour informer les parties prenantes à celui de responsable de lot de travail. La dernière option n'a pas été jugée la plus efficace car elle créerait une charge de travail importante, hormis si le secrétariat pouvait agir comme un partenaire à part entière et engager un employé supplémentaire pour travailler en étroite collaboration avec le secrétariat (Mme Vandamme) et M. Lynch.

John Lynch a convenu que le rôle de responsable de lot de travail serait trop chronophage mais a expliqué qu'un rôle de coordination (par ex. : données) ou de communication conviendrait. Le secrétariat (M. Nolan) a informé le comité exécutif que le texte de la soumission du CC a été rédigé pour diriger l'accent de la contribution scientifique sur la mise en œuvre pratique des résultats pertinents au travail du CC.

Barrie Deas a soutenu l'engagement du CC car il s'agit d'une pêche très importante pour les membres du CC. Si on garde à l'esprit que la responsabilité du CC est de produire des avis, la mesure dans laquelle ce projet pourrait aider à renseigner les avis du CC a été jugée des plus pertinentes. Il a été suggéré que le CC s'implique autant que possible, car il est important de renseigner les avis du CC, ce qui pourrait donner lieu à une meilleure gestion.

Le président a conclu que si le projet se poursuit, le secrétariat devra déterminer la participation optimale du CC au projet "Shark-TOOLS", qui permettrait au CC de produire les meilleurs avis possibles.

ii. Langoustines

Le CC n'a pas reçu de réponse de la CE suite à la question de l'avis en novembre 2016.

iii. Bar

L'avis cadre du CC sur le bar a été publié le 13 mai 2016. Une réponse de la CE a été reçue le 8 juillet 2016 et n'a pas entraîné de nouvelle réunion du GD Bar. Le CC mer du Nord a soumis un avis à la CE en automne 2016.

iv. Tourteau

Le GD Crabe a été débattu au point 4.

v. Sole

Le CC a fourni un avis en 2016 sur une stratégie de gestion pour la sole en 7d, et pour une évaluation du statut du TAC pour la sole en 7hjk. La CE a indiqué que cet avis fait l'objet de sa considération.

vi. Contrôle et conformité

Le GD CC s'est réuni le 27 octobre, et la contribution du groupe d'experts en matière de contrôle a été rédigée (envoyée au groupe EM en novembre). Le groupe s'est à nouveau réuni le 11 janvier pour rédiger des commentaires sur le règlement de contrôle devant faire l'objet d'une discussion avec les institutions concernées. Un document a été envoyé au comité exécutif le jeudi précédant cette réunion, qui sera actualisé et renvoyé au comité exécutif à des fins de commentaires.

b) Réunions et représentation à l'AECP

Le secrétariat (Barbara Schoute) a rappelé aux membres que la représentation du CC aux réunions de l'AECP concerne les deux vice- présidents (Purificación Fernandez et Julien Lamothe), sauf si ces derniers ne sont pas disponibles. Le CC EOS représente actuellement les conseils consultatifs au conseil *d'administration* de l'AECP pour la période du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018. M. Lamothe s'est excusé de ne pas pouvoir assister à la prochaine réunion du conseil *d'administration* (vendredi 3 mars) en raison d'une importante réunion en France et Mme Fernandez n'est pas non plus disponible. Le président a demandé qu'un membre du comité exécutif assiste à cette réunion. Aucun membre n'était disponible.

ACTION: Il a été demandé au secrétariat d'organiser un remplaçant qui puisse assister à la prochaine réunion de l'AECP. Il pourrait être demandé à un représentant du CC LD ou du CC mer du Nord d'agir en qualité de mandataire si le secrétariat n'est pas en mesure de participer.

c) *Actualisation des règles de procédure*

Le secrétariat (Barbara Schoute) a présenté une brève mise à jour de la reformulation des règles de procédure. Comme les membres en ont été informés antérieurement, le document des règles de procédure a été reformulé afin de mettre en œuvre le dernier acte délégué ainsi que pour améliorer les descriptions des procédures et de simplifier le texte. Le secrétariat a proposé qu'un sous-groupe (par ex. : Les vice-présidents et/ou d'autres bénévoles du comité exécutif) facilitent la procédure en révisant le document final avant qu'il soit envoyé à l'AG, à la Commission et aux EM pour être approuvé. Le président a conclu qu'en l'absence de bénévoles, il sera demandé aux vice-présidents de réviser la dernière version du document.

ACTION : Le secrétariat va demander aux vice-présidents de réviser la dernière version des règles de procédures révisées.

8. Résumé par le président des actions convenues et des décisions adoptées

| | |
|----|--|
| 1 | Le secrétariat va organiser un groupe de rédaction d'avis sur l'obligation de débarquement le 13 avril 2017, dans les locaux du BIM à Dun Laoghaire. |
| 2 | Le secrétariat va fournir une réponse provisoire à la consultation britannique informelle dans les trois langues de travail du CC avant le 10 mars, avec une date limite pour les commentaires du comité exécutif fixée au 24 mars afin de finaliser les documents avant la fin du mois de mars. |
| 3 | Le secrétariat invite les membres du CC à identifier les réunions pertinentes du CIEM auxquelles ils souhaitent participer au nom du CC et à transmettre ces nominations au comité exécutif à des fins de décision. |
| 4 | Le secrétariat va demeurer en contact avec le CIEM pour contrôler le développement et la mise en œuvre du plan de contrôle des données et d'assurance de la qualité par le CIEM. |
| 5 | Le CC va préparer des points de réunion pour la prochaine réunion CIEM-CC-Observateurs (MIACO, janvier 2018). |
| 6 | Barrie Deas va rédiger un courrier sur les préoccupations du CC EOS eu égard à la contribution du PE à la proposition de MTC, devant être approuvé par le comité exécutif. |
| 7 | Le comité exécutif a approuvé les points d'action proposés par le groupe de discussion et les groupes de travail. |
| 8 | Le secrétariat va étudier comment des projets visant à améliorer la gestion des stocks clés en utilisant les progrès en matière de méthodes génétiques, peuvent être développés en vue d'un financement. |
| 9 | Il a été demandé au secrétariat d'organiser un remplaçant qui puisse assister à la prochaine réunion de l'AECP. Il pourrait être demandé à un représentant du CC LD ou du CC mer du Nord d'agir en qualité de mandataire si le secrétariat n'est pas en mesure de participer. |
| 10 | Le secrétariat va demander aux vice-présidents de réviser la dernière version des règles de procédures révisées. |

Le secrétariat a présenté la liste des points d'action du groupe de travail horizontal sur l'obligation de débarquement :

- 1) Le secrétariat va rester en contact avec le groupe EM pour obtenir une mise à jour sur la proposition de recommandation commune ;
- 2) Une réunion doit être organisée entre le CC EOS, la CE, le groupe des experts en matière de contrôle et l'AACP ;
- 3) Les membres vont contacter le secrétariat avec des études pertinentes à diffuser ;
- 4) Un groupe de rédaction d'avis doit être organisé à la date provisoire du 13 avril ;
- 5) Le CC EOS va organiser un atelier sur l'application de la boîte à outils Choke.

Le comité exécutif a approuvé les actions proposées.

Le secrétariat a informé le comité exécutif d'un certain nombre de documents qui doivent être approuvés dans un avenir proche. La réunion a décidé du calendrier suivant :

- Réponse du CC à la consultation informelle sur les ZMP britanniques :
 - Le comité exécutif va commenter entre le 10 et le 24 mars
 - Avis dû le 31 mars
- L'avis du CC sur les raies et pocheteaux
 - Le comité exécutif va commenter entre le 3 et le 10 mars
 - Avis dû le 17 mars
- Le document du CC sur le contrôle et la conformité
 - Aucun avis nécessaire. Le comité exécutif va fournir de plus amples commentaires avant le 15 mars, en contribution à la réunion devant être organisée avec les institutions de contrôle.

Le comité exécutif a approuvé l'échéancier proposé.

Document CC EOS
Président : Emiel Brouckaert
Rapporteur : Barbara Schoute
Révision et mise en page : Conor P. Nolan

Annexe 1 – Liste des Participants

| Membres de CC EOS | | |
|---------------------------|-------------------|---|
| Emiel | Brouckaert | Rederscentrale |
| Alex | Kinninmonth | Stichting BirdLife Europe, represented by the Royal Society for the Protection of Birds |
| Bruno | Dachicourt | European Transport Federation |
| Debbie | Crockard | Seas at Risk |
| Despina | Symons | European Bureau for Conservation and Development |
| Javier | López | Oceana |
| Liane | Veitch | ClientEarth |
| Julien | Lamothe | Association Nationale des Organisations de Producteurs |
| John | Woodlock | Irish Seal Sanctuary |
| Sean | O'Donoghue | Killybegs Fishermen's Organisation |
| Geert | Meun | Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (2) |
| Purificación | Fernández Alvarez | Asociación Nacional de Armadores de Buques de Pesca de Gran Sol |
| Barrie | Deas | National Federation of Fishermen's Organisations |
| Observateurs | | |
| Norman | Graham | European Commission |
| Francois | Hennuyer | FROM Nord |
| Edward | Farrell | School of Biology & Environmental Science, University College Dublin |
| Maurice | Clarke | Marine Institute, Galway |
| Paul | Duane | Sea-Fisheries Protection Authority |
| Emily | Baxter | North West Wildlife Trusts |
| Michael | McLeod | Marine Scotland - Marine planning and policy |
| Anna | O'Sullivan | Dept. of Agriculture, Food and Marine Ireland |
| Rachel | Bower | JNCC |
| Mike | Park | SWFPA |
| Vera | Coelho | PEW |
| Maurice | Clarke | Marine Institute |
| Francis | O'Donnell | IFPO |
| Enda | Conneely | IIMRO |
| Sinead | Cummings | Birdwatch Ireland |
| José Manuel | Beltrán | OPP-LUGO |
| Luís Francisco | Marin | OPPAO Ondarroa |
| John | Lynch | IFO |
| Hugo | Boyle | ISEFPO |
| Caroline | Gamblin | CNPMEM |
| Jim | Portus | SWFPO |
| Secrétariat CC EOS | | |
| Conor | Nolan | Executive Secretary |
| Barbara | Schoute | Deputy Executive Secretary |
| Sara | Vandamme | Project Development and Communications Manager |